

14 juin 2017

AVIS

du Conseil économique, social, culturel et environnemental de Saint-Barthélemy sur les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour du Conseil territorial du 19 juin 2017

Saisi le 6 juin 2017 sur l'ordre du jour du Conseil territorial du 19 juin, et sur proposition de ses membres, le CESCE de Saint-Barthélemy a émis l'avis suivant :

Point n°3 de l'Ordre du Jour du Conseil Territorial : Commémoration du dixième anniversaire de l'installation de la collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy (15 juillet 2007 – 15 juillet 2017)

Le CESCE souhaite féliciter le Président pour les réalisations qui ont accompagné, ces 10 dernières années, la mutation institutionnelle de Saint-Barthélemy et salue l'initiative de commémoration du 10eme anniversaire de l'installation de la collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy.

Le CESCE approuve le bilan dressé de ces dix dernières années ainsi que la réflexion et les orientations pour le futur.

Néanmoins, le CESCE s'engage à poursuivre ses réflexions sur les défis liés à l'avenir de l'île en matière économique, sociale et environnementale.